

Sujet : [INTERNET] Berrac Enquête Publique

De : Dupessy <jluc.dupessy@orange.fr>

Date : 12/10/2022 21:03

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'étude d'impact environnemental ne fait pas état des deux lieux-dits limitrophes du parc photovoltaïque de Berrac. Ce sont Garrière (famille Reynaud) et Padouen (familles Rouget, Mazoyer/Arnaudy et Chaste/Lacoste) avec leur maisons habitées et occupées toutes l'année en général.

Les quatre maisons se trouvent entre 18 et 40 mètres de la clôture du parc.

Il est me paraît important que cet oubli soit réparé au plus vite, en examinant avec attention les problèmes de covisibilité avec les panneaux solaires, le danger incendie, la dévalorisation immobilière, l'impossibilité de vendre son bien, et toutes les autres nuisances quotidiennes liées à des habitants vivant juste à côté de la limite du parc (bruit, lumières, activité industrielle, etc.).

Il est très surprenant qu'une étude d'impact environnemental dite de qualité ait pu oublier ces maisons et leurs habitants.

Jean-Luc Dupessy